

Dossier d'information

Projet de ferme solaire de Fanjeaux-Orsans



Implanté sur les communes de Fanjeaux et d'Orsans dans l'Aude, notre projet agrivoltaïque couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une ferme solaire d'une capacité de production de 49,9 MWc, qui produirait environ 78,6 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 36 800 personnes.

Totalement en phase avec notre vision de l'agrivoltaïsme, ce projet vise à participer à la pérennisation d'une exploitation familiale par la mise à disposition d'outils permettant de faire face aux défis de l'agriculture moderne (enjeux climatiques, débouchés économiques...).

Un partenariat a été initié par l'exploitation avec un éleveur ovin installé à Fanjeaux en 2021. Le projet consolidera cette collaboration en permettant à cet éleveur de bénéficier de pâtures supplémentaires et d'assurer l'approvisionnement en fourrage de son atelier ovin.

Les études environnementales se sont achevées en février 2024. Les inventaires réalisés ont permis d'identifier les secteurs à éviter comme les zones humides pédologiques et floristiques.

L'étude préalable agricole (EPA), conduite en parallèle, démontre que toutes les mesures sont prises pour adapter le projet à l'exploitation agricole du site. Des mesures de compensations économiques et collectives seront déterminées dans le cadre de cette EPA et viseront à consolider l'économie agricole du territoire.

Nous prévoyons de déposer le dossier de demande de permis de construire d'ici la fin de l'année 2024. Une nouvelle phase de concertation sera initiée auprès des collectivités, services de l'État et riverains afin de co-construire les mesures « éviter-réduire-compenser ».

Chiffres clés



78 600 MWh d'électricité produite chaque année



49,9 MWc de puissance maximale



16 765 foyers approvisionnés chaque année (équivalent)



19,9 hectares de panneaux sur **92,6** hectares de superficie clôturée



2 987 tonnes de CO₂ évitées chaque année (estimation)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque ?

Partagez votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse hamza.kabouche@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence.

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

Schéma de développement préliminaire

Projet de ferme solaire de Fanjeaux-Orsans

Après la réalisation des études environnementales, nous projetons l'implantation ci-dessous, qui sera éventuellement amenée à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques ou des retours des services instructeurs.



Évitement des zones humides et ripisylves

Dans le schéma de développement retenu, les zones humides pédologiques et floristiques sont évitées par le projet (dont aménagements annexes tels que voiries et clôtures), un recul de 20 mètres des ripisylves est également appliqué.

En lien avec les mesures de réduction de l'impact paysager, la densification des ripisylves permettra d'améliorer les fonctionnalités de la zone humide (hydrologique, écologique, biogéochimique).



Développement de l'atelier ovin d'un éleveur local

Un éleveur ovin, sur conseil de la Chambre d'agriculture de l'Aude, souhaite augmenter la taille de son atelier ovin à 300 brebis pour correspondre à la charge de travail d'un exploitant. Ceci nécessite d'acquérir de nouvelles parcelles pour atteindre la surface de pâture nécessaire.

Le projet permettra de disposer des pâtures supplémentaires et d'un approvisionnement en fourrage sécurisé.



Préservation de la biodiversité

Nous nous engageons à un gain net de biodiversité sur notre projet. Ainsi, nous semerons des espèces locales pour renforcer les haies existantes et en créer de nouvelles, qui favoriseront les déplacements de la petite faune (corridors écologiques).

Nous créerons des hibernaculum propices à la reproduction des reptiles et amènerons une clôture permettant le passage de la petite faune (ex. : hérissons, lapins, etc.).

- Structures photovoltaïques
- Clôtures



Un projet adapté aux pratiques agricoles

En vue d'adapter l'implantation à la pratique agricole, l'orientation des rangées a été déterminée en concertation avec les exploitants. Ce choix implique une perte de production électrique, mais une meilleure adaptation à la pratique agricole.

De même, en concertation avec les exploitants, l'implantation de la clôture a été déterminée en fonction de l'activité agricole et non de l'emplacement des structures photovoltaïques. La surface des modules ne représente que 21,45 % de l'emprise clôturée.



Pérenniser l'exploitation familiale

L'exploitation fait face à des enjeux de rentabilité à la suite de la perte des aides PAC ICHN sur les terres et à des aléas climatiques qui font soit brûler, soit verser les cultures.

L'amélioration des conditions d'exploitations et la sécurisation des rendements sont des enjeux essentiels pour assurer la reprise de l'exploitation par la nouvelle génération sur le long terme.

FAQs

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Il existe toutefois une perte de terre minime (moins de 5 %) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence d'un poste de transformation et d'un poste de livraison.

À qui incombe l'entretien des installations ?

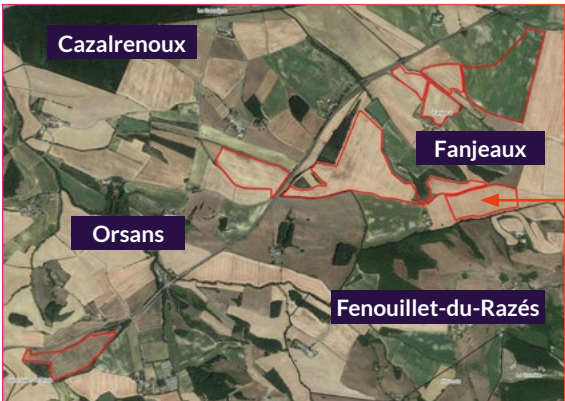
Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations et de l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales que nous ensemençons autour de la ferme. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?

Des recherches sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres. Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les cultures des aléas climatiques, comme la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global.

Quid du bien-être animal ?

Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent.



Projet
de ferme
solaire

Qui nous sommes

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis plus de 10 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des permanences publiques avec les habitants pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour ce projet agrivoltaïque, nous avons organisé une permanence publique en mairie d'Orsans le **20 juin 2024**, lors de laquelle nous avons pu présenter le projet aux agriculteurs, élus et habitants.

D'autres permanences pourront être tenues très prochainement.



En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à contact.fr@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence

nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.